



Programme de
Microfinancements
du FEM



PMF FEM/PNUD/SENEGAL

PROGRAMME DE MICRO FINANCEMENT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Dakar, le 16/03/2016

Le Coordonnateur National

Réf.25/16/KM/jd

Aux membres du Comité National de Pilotage

Objet : Réunion de sélection de projets et de présentation du rapport d'étape de l'élaboration de la Stratégie pour OP6.

Chers Collègues,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme et du lancement de sa sixième phase opérationnelle, la coordination du PMF/FEM organise une réunion de sélection de projets et de présentation du rapport d'étape de l'élaboration de la Stratégie pour OP6 le mercredi 23 Mars 2016 à 9H00 dans ses locaux sis à liberté 6 extension, immeuble Soda Marième au 1^{er} étage.

En tant que membre du Comité National de Pilotage du PMF/FEM, vous êtes invité à participer à cette réunion.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1) - Situation du programme PMF/FEM ;
- 2) - Présentation du rapport sur la Stratégie pour OP6, par l'ISE ;
- 3) - Etude des projets soumis ;
- 4) - Questions diverses.

En vous remerciant de votre appui constant au PMF/FEM, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de ma considération distinguée.

PJ : les documents de projets.

Khatar MBAYE
Coordonnateur National du
PMF/FEM/PNUD

Sis à Liberté 6 Extension sur les deux voies - Immeuble SODA MARIEME 1^{er} Etage Bâtiment B BP : 16031 Dakar/Fann,
Sénégal – Email : getsgp@orange.sn
Téléphone : (221) 33 827.56.44/-56.58 – Fax : (221) 33 827.56.63



REUNION DU CNP DU PMF/FEM DU 23 mars 2016, SIEGE DU PMF FEM, IMMEUBLE SODA MARIEME

Situation du programme

❖ Atelier annuel du RENOPE

- Soutien et participation de la DEEC.
- Participation du CNP.
- Visite de l'exposition des OCB par le ministre ^{de} l'environnement et l'ambassadeur du Japon.
- Opportunités de partenariats avec le secteur privé et de création d'une plateforme de dialogue.

❖ Elaboration de la stratégie nationale du programme pour OP6

- ISE sélectionné suite à un appel d'offre.
- Travaux sont en cours, première étape terminée.
- Le senegal est en retard du fait des procedures du PNUD et de l'UNOPS.
- Delais prolongé jusqu'au début du mois d'avril.

❖ Quelques changements dans la gestion du programme au niveau global

- Le PNUD continue de prendre en charge les questions administratives et certains aspects financiers.
- L'UNOPS, avec son nouveau système One UNOPS (qui a remplacé. ATLAS), prend en charge l'essentiel des questions financières.

❖ Mise à jour du CNP

- Lettres envoyées aux structures que le CNP avait proposées. Il s'agit de la BM (mise à jour), du ministère des finances (mise à jour) et du secteur privé (nouveau).
- Recommandations de la direction générale du PMF FEM : désignation d'un point focal genre et d'un point focal chargé de la jeunesse au sein du comité. Le Sénégal est l'un des rares pays qui n'ont pas encore appliqué cette recommandation.

❖ Suivi des projets en cours

- Les 4 projets en cours (Moundé, Néma Bah, Thiallane et Bassar) dans le delta du Saloum se déroulent correctement.
- Une mission du CN/CNP a visité les sites du 15 au 19 mars 2016.
- Tous les projets sont à plus de 50% de réalisation dans le reboisement de la mangrove.

Le Coordonnateur National

Programme des Nations Unies pour le développement
Programme de MicroFinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial

Initiative de Soutien Mondial aux APAC (GSI)

Dépouillement des offres de projets d'appui stratégique aux APACS

1. Proposition de critères de sélection

- Qualification et expérience dans le domaine ciblé : 40/100
- Compréhension des TDR et approche méthodologique de l'exécution du projet : 20 /100
- Connaissances des règles et procédures du PMF FEM/PNUD : 20/100.
- Capacités de rédaction : 10/100
- Coût du projet : 10/100

2. Grille individuel de notation des critères

Critères de sélection	Scores obtenus pour chaque critère		
	Green Senegal	GIC Dagana	KABEKA
Qualification et expérience dans le domaine ciblé.	/40	/40	/40
Compréhension des TDR et approche méthodologique de l'exécution des travaux.	/20	/20	/20
Connaissances des règles et procédures du PMF FEM/PNUD.	/20	/20	/20
Capacités de rédaction.	/10	/10	/10
Coût du projet.	/10	/10	/10
Total	/100	/100	/100

3. Classement final

N°	Nom de l'organisation	Score obtenu	Rang	Décision du CNP
1	Green Senegal			
2	GIC de Dagana			
3	KABEKA			

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet** : Projet de Protection des Ressources Naturelles du Terroir de Kabada, Région de Sédhiou contre les Diverses Formes de Dégradation
2. **Organisation requérante** : Association des Volontaires pour la Protection de l'Environnement (AVPE)
 - **Date de création** : 13 décembre 2010
 - **Effectifs** : 160 membres dont 90 femmes
 - **Adresse postale** : 8925
 - **Adresse physique** : village de Diallacounda Kabada
 - **Responsable de l'organisation** : Mamadou Seydou DIALLO
 - E-mail : avpesenegal@gmail.com
 - Tel : 77 653 72 07/77 533 50 50
3. **Localisation** :
 - **Situation géographique** : le village de Diallacounda Kabada est situé dans la commune de Ndiamalathièle, arrondissement de Bogal, département de Bounkiling, région de Sédhiou.
 - **Coordonnées GPS**
4. **Domaines du FEM ciblés** :
 - Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts
5. **Caractéristiques du projet** :
 - 5.1 **Nature du projet** : Protection des ressources naturelles et de l'environnement contre l'action destructive des feux de brousse et des coupes abusives du bois des ressources forestières.
 - 5.2 **Objectif global** :
 - ☛ Contribuer à la mise en œuvre de la politique environnementale de l'Etat du Sénégal, en particulier dans la lutte contre la dégradation des forêts et la désertification.
 - 5.3 **Objectifs spécifiques** :
 - ☛ OS 1 : réduire la pression sur les ressources forestières dans le Kabada et sa périphérie ;
 - ☛ OS 2 : renforcer le couvert végétal dans la zone du Kabada ;
 - ☛ OS 3 : améliorer les capacités des bénéficiaires

6. Activités prévues :

- Dotation en fourneaux économique ;
- Séance de démonstration sur l'utilisation du fourneau ;
- Bornage ;
- Installation de panneaux ;
- Installation de pancartes ;
- Organisation de fora dans chacune des collectivités locales de la zone du Kabada ;
- Organisation de réunion de sensibilisation dans les villages frontaliers avec la Gambie ;
- Organisation de séances de sensibilisation et d'éveil environnemental en milieu scolaire ;
- Suivi régulière de la forêt par les comités de surveillance en collaboration avec le service des eaux et forêts de la zone ;
- Mise en place d'une pépinière communautaire ;
- Reboisement des zones dégradées ;
- Régénération naturelle assistée dans les zones menacées ;
- Entretien de pare-feu ;
- Mise en place des feux précoces ;
- Création de pare-feu ;
- Organisation de la formation en technique de pépinière ;
- Organisation de la formation en technique de reboisement et suivi écologique ;
- Mise en place du comité de gestion et formation des membres ;
- Exécution des activités du FAED.

7. Résultats attendus :

- Consommation du bois de chauffe de réduite ;
- Les limites des zones forestières du Kabada sont bien matérialisées ;
- Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la protection des ressources forestières du Kabada ;
- Les zones fortement dégradées sont restaurées ;
- Les zones menacées sont renforcées ;
- La création des pare-feu est effectif et la pratique de feux précoces généralisé ;
- Les membres sont formés en techniques de pépinières et de reboisement ;
- Un fonds d'appui à l'environnement et au développement est mis en place.

8. **Indicateurs de résultats :**

- ⊕ 400 ménages disposent chacun de fourneau ;
- ⊕ Réunion de démonstration ;
- ⊕ 30 bornes ;
- ⊕ 15 panneaux ;
- ⊕ 60 pancartes ;
- ⊕ 01 fora pour chaque commune (4) ;
- ⊕ 1 réunion de sensibilisation dans chaque village frontalier ;
- ⊕ 1 manifestation à l'école primaire de Diallocounda ;
- ⊕ 1 manifestation au CEM de Bogal ;
- ⊕ 1 visite du comité par trimestre ;
- ⊕ 1 pépinière est installée ;
- ⊕ 10.000 plants produits et plantés ;
- ⊕ Régénération sur 03 ha commune Djinani ;
- ⊕ 25 km de pare feu entretenu ;
- ⊕ 20 km de pare feu créés et une plantation d'anacardier effectuée ;
- ⊕ 40 personnes formées ;
- ⊕ Nombre de bénéficiaires ;
- ⊕ Existence d'un comité de gestion.

9. **Partenaires :**

- PMF/FEM
- AVPE
- SERVICES ETATIQUES
- RENOPE

10. **Financement :** (FCFA)

- | | |
|---------------------------------------|---------------------|
| • Montant sollicité auprès du PMF FEM | 23.290.000F |
| • Participation de l'organisation : | 23.290.000F |
| • Coût total du projet : | 46.580.000 F |

11. **Durée du projet :** 2 ans.

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet :** Projet mise en place d'une plateforme de dialogue entre gouvernement et organisations communautaire de base et de la société civile sur la politique environnementale
2. **Organisation requérante :** Réseau National des Organisations pour la Protection de l'Environnement (RENOPE)
 - **Date de création :** 13 mars 2015
 - **Effectifs :** comité directeur 21 membres
 - **Adresse postale :**
 - **Adresse physique :** N°6 Canal 4 x Monteiro Fass Delorme Dakar
 - **Responsable de l'organisation :** Malamine DIATTA
 - E-mail : renopesenegal@gmail.com
 - Tel : 77 533 50 30
3. **Localisation :**
 - **Situation géographique :** le projet est localisé dans les 4 zones de concentration Géographique (zone Sud-est, zone Centre, zone Nord et zone Delta du Saloum.
 - **Coordonnées GPS**
4. **Domaines du FEM ciblés :**
 - Multiples
5. **Caractéristiques du projet :**
 - 5.1 **Nature du projet :** renforcement des capacités, lutter contre la dégradation de l'environnement.
 - 5.2 **Objectif global :**
 - Créer une plateforme de dialogue entre OCB/OSC et gouvernement sur les politiques environnementales.
 - 5.3 **Objectifs spécifiques :**
 - **OS 1 :** définir des orientations pour la mise en place d'une plateforme de dialogue entre OCB/OSC et gouvernement ;
 - **OS 2 :** sensibiliser le secteur privé et les acteurs étatiques et non-étatiques sur l'importance de la contribution des communautés dans la protection de l'environnement à la base.

6. Activités prévues :

- Mise en place d'un comité chargé de piloter la création de la plate forme ;
- Atelier de consultations des parties prenantes pour chaque zone ;
- Atelier national sur la problématique et l'implication des OCB/OSC sur la politique environnemental ;
- Création de la plate forme et mise en place d'une feuille de route ;
- Restitution et validation des travaux ;
- Production d'un rapport national sur le processus de mise en place de la plate forme.

7. Résultats attendus :

- Un comité chargé de piloter la mise en place de la plate forme est mis en place ;
- Un atelier de consultation des parties prenantes par zone est organisé ;
- Un atelier national sur la problématique et l'implication des OCB/OSC sur la politique environnemental est organisé ;
- Les zones fortement dégradées sont restaurées ;
- Une plate forme et une feuille de route sont mise en place ;
- Une restitution et la validation des travaux sont organisées ;
- Un rapport national sur le processus de mise en place de la plate forme est produit.

8. Indicateurs de résultats :

- 1 comité chargé de piloter la plate forme est mis en place ;
- 1 atelier par zone est organisé pour la consultation des parties prenantes ;
- 1 atelier national est organisé sur la problématique et l'implication des OCB/OSC sur la politique environnementale ;
- La plate forme est mise en place ; la feuille de route est déclinée ;
- La restitution est organisée ;
- La validation des travaux est organisée ;
- 1 rapport national et le processus de mise en place de la plate forme est produit.

9. Partenaires :

- PMF/FEM
- RENOPE
- SERVICES ETATIQUES

10. Financement : (FCFA)

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| • Montant sollicité auprès du PMF FEM | 20.300.000F |
| • Participation de l'organisation : | 20.300.000F |
| • Coût total du projet : | 40.600.000F |

11. Durée du projet : 2 ans.

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet** : Projet de Restauration et Aménagement des collines de Gandoul
2. **Organisation requérante** : Association pour le Développement des Technologies, la Gestion de l'Espace et des Ressources du Terroir (ADT/GERT)

➤

➤ **Date de création** : 1985

➤ **Effectifs** : 13 membres

Adresse postale : 416 – THIES -RP

➤

➤ **Adresse physique** : 10^{ème} RIAOM face ANCAR - Thiès

➤ **Responsable de l'organisation** : Seydou Diémé

➤ **Responsable du projet** : Seydou Diémé

E-mail : adtgert2@orange.sn

Tel : (00221) 33 951.32.81

Site web: www.adtgert.com

3. **Localisation du projet** :

Situation géographique : Le Terroir de Gandoul est situé entre la région de Dakar et Thiès

(Joindre carte)

➤

Coordonnées GPS

4. **Domaines du FEM ciblés**

- Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts
- Renforcement de capacités

5. **Caractéristiques du projet** :

5.1 Nature du projet : Projet de Restauration et Aménagement des collines de Gandoul

5.2 Objectif global :

- ☞ Contribuer à augmenter la productivité des sols par la protection et la restauration des terres du terroir fortement dégradées du fait de l'érosion hydrique et des ravinements.

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet** : Projet de restauration et de conservation de la biodiversité dans la forêt de Rao et des forêts communautaires de Gandon : phase consolidation
2. **Organisation requérante** : Association Inter Villageois de Gandon (AIV)
 - **Date de création** : 1^{er} septembre 2006
 - **Effectifs** : 375 membres
 - **Adresse postale** :
 - **Adresse physique** : Gandon, arrondissement de Rao, commune de Saint-Louis
 - **Responsable de l'organisation** : Allé DIAGNE
 - E-mail : allediagne0@gmail.com
 - Tel : 77 539 15 04/70 106 04 63
3. **Localisation** :
 - **Situation géographique** : le projet est localisé dans la commune de Gandon, au sud du Marigot Lampsar et au nord de la route nationale n°2 qui relie Dakar à Saint-Louis. Elle fait partie de la zone tampon de la RBT du delta du fleuve Sénégal.
 - **Coordonnées GPS**
4. **Domaines du FEM ciblés** :
 - Conservation de la biodiversité/Dégradation des terres et gestion durable des forêts
5. **Caractéristiques du projet** :
 - 5.1 **Nature du projet** : conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts.
 - 5.2 **Objectif global** :
 - Contribuer à la réhabilitation de la biodiversité au niveau de la forêt classée de Rao et des forêts communautaires de Gandon.
 - 5.3 **Objectifs spécifiques** :
 - OS 1 : renforcer le couvert végétal de la forêt classée de Rao et les forêts communautaires de Gandon ; ;
 - OS 2 : rendre visible les limites de la forêt classée de Rao et des forêts communautaires ;
 - OS 3 : mettre en place un système de gestion durable au niveau de la forêt classée de Rao et des forêts communautaire de Gandon ;
 - OS 4 : réduire la pression sur les ressources sylvopastorales ;
 - OS 5 : promouvoir des moyens d'existence durable au profit des populations.

6. **Activités prévues :**

- Acquisition de semences forestières ;
- Semis direct ;
- Régénération naturelle assistée ;
- Réhabilitation du pare-feu périmétral ;
- Entretien du pare-feu périmétral ;
- Installation de bornes ;
- Installation de pancartes ;
- Mise en place d'un comité de suivi écologique et de surveillance des feux de brousse ;
- Visites régulières de la forêt classée et des forêts communautaires de Gandon ;
- Organisation de forums dans les villages périphériques de la forêt classée de Rao, en partenariat avec le service des Eaux et Forêts de la communauté rurale ;
- Acquisition de fourneaux économiques pour réduire l'utilisation du bois ;
- Acquisition de lampes solaires ;
- Renforcement de capacité des bénéficiaires ;
- Achat de semence et de matériel agricole .

7. **Résultats attendus :**

- Une partie de la forêt classée de Rao et des forêts communautaires de Gandon est mis en défens et renforcée par une régénération naturelle assistée d'espèces forestières locales ;
- Le forêt classée de Rao et les forêts communautaires de Gandon sont protégée contre les feux de brousse par la réhabilitation du pare feu périmétral ;
- Le suivi régulier de la forêt classée de Rao et des forêts communautaires est assuré ;
- Les populations des villages périphériques de la forêt classée de Rao et des forêts communautaires sont sensibilisées sur l'importance de la forêt ;
- La consommation du bois de chauffe est réduite ;
- Une source énergétique alternative est promue ;
- Le revenu des ménages est amélioré au profit de l'agriculture.

8. **Indicateurs de résultats :**

- 40 ha mis en défens au niveau de la forêt classée et communautaire,
- 20 kg de semences forestières ;
- 80 km de pare feu réhabilités au niveau de la forêt classée et 100 km pour les forêts communautaires de Gandon ;
- 50 bornes ; 50 pancartes ;
- Existence du comité de suivi écologique ;

8. **Indicateurs de résultats :**

- ⇒ 600 m de tranchées sont creusées à la fin du projet
- ⇒ 12000 m de cordons pierreux sont réalisés à la fin du projet
- ⇒ 60 fosses sont creusées à la fin du projet
- ⇒ 5000 plants de renforcement des ouvrages mécaniques sont mis à terre à la fin du projet
- ⇒ 50 m croissants sont creusés à la fin du projet
- ⇒ 12 digues réalisées à la fin du projet
- ⇒ 24 seuils en pierres sèches sont réalisés à la fin du projet
- ⇒ 10 seuils en terres battues sont réalisés à la fin du projet
- ⇒ 20 puits de régulation sont creusés à la fin du projet
- ⇒ 15 termitières sont traitées à la fin du projet
- ⇒ 10 micro barrages sont réalisés à la fin du projet
- ⇒ 30 personnes sont formées en techniques de DRS/CES à la fin du projet
- ⇒ 30 exploitations familiales sont formées en techniques de gestion du fumier à la fin du projet
- ⇒ 30 personnes sont formées en techniques de plantation à la fin du projet
- ⇒ Des suivis réguliers sont effectués dans la zone d'intervention du projet
- ⇒ 01 évaluation indépendante est effectuée à la fin du projet

9. **Partenaires :**

- PMF/FEM

10. **Financement :** (FCFA)

• Montant sollicité auprès du PMF FEM	22.937.000F
• Autres bailleurs (s'il existe)	13.870.000F
• Participation de l'organisation :	13.600.000F
• Coût total du projet :	48.407.000 F

NB : Montant sollicité auprès du PMF FEM (50% du coût total du projet) :
Autres bailleurs + Participation de l'organisation (50% du coût total du projet) :

11. **Durée du projet :** 2 ans.

5.3 Objectifs spécifiques :

- OS 1 : Lutter contre l'érosion et le ravinement en bas de pente ;
- OS 2 : Améliorer la fertilité des sols et les conditions de production agricole de façon durable ;
- OS 3 : Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires en techniques de Défense/Restauration des Sols, Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) et Gestion des Ressources Naturelles

6. Activités prévues :

- Creusage de tranchées à ciel ouvert ;
- Installation de croissants lunaires en écailles de poissons ;
- Construction de seuils en pierres sèches ;
- Installation de cordons pierreux ;
- Creusage de fosses de dérivation et/ou de rétention des eaux
- Traitement des ravins
- Creusage de puits de régulation
- Traitement de termitières
- Construction de digues de retenue des eaux
- Plantations d'espèces adaptées à la zone
- Plantation fruitières
- Plantation d'espèces agro forestières et régénératrices des sols
- Formations sous forme de recyclage en techniques en Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (Réalisation d'ouvrages antiérosifs) de Gestion des Ressources naturelles.

7. Résultats attendus :

- Résultats 1 : Le ruissellement est amoindri et l'érosion hydrique éradiquée grâce aux aménagements antiérosifs mis en place
- Résultats 2 : Améliorer la fertilité des sols et les conditions de production agricole de façon durable ;
- Résultat 3 : Les bénéficiaires du projet maîtrisent et appliquent les techniques de DRS/CES, GRN

- Une visite de terrain tous les 3 mois ;
- Organisation de conférence publique ;
- 10 fora tenus à raison de un/village ;
- 80 ménages disposent d'un fourneau économique ;
- Au moins 10 hameaux disposent des lampes solaires ;
- 60 personnes formées sur les techniques de pépinières et repiquages ;
- 20 kg de semence ; 2t d'engrais urée ; 2t d'engrais 10-10-20,
- 10 pulvérisateurs de grand modèle ;
- Achat de produits phytosanitaires ;
- Achat de petits matériels (sceau, corde, arrosoir, sarclage, plantoir),
- Achat de charrette et cheval ;
- Transport du matériel ;
- Nutrition cheval+suivi vétérinaire.

9. **Partenaires :**

- PMF/FEM
- ASSOCIATION INTER VILLAGEOIS DE GANDON
- SERVICES ETATIKUES

10. **Financement :** (FCFA)

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| • Montant sollicité auprès du PMF FEM | 16.156.775F |
| • Participation de l'organisation : | 16.156.775F |
| • Coût total du projet : | 32.313.550F |

11. **Durée du projet :** 2 ans.

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet :** Projet de réhabilitation de la forêt classée de Mpal : phase consolidation
2. **Organisation requérante :** GIE Soxali Thiagnaldé
 - **Date de création :** 30 juin 2004
 - **Effectifs :** 1000 membres
 - **Adresse postale :**
 - **Adresse physique :** village de Thiagnaldé, arrondissement de Rao, département de Saint-Louis
 - **Responsable de l'organisation :** Djiby SOW
 - E-mail :
 - Tel : 77 737 99 54
3. **Localisation :**
 - **Situation géographique :** le projet est localisé dans le village de Thiagnaldé, arrondissement de Rao, région de Saint-Louis.
 - **Coordonnées GPS**
4. **Domaines du FEM ciblés :**
 - Conservation de la biodiversité/Dégradation des terres et gestion durable des forêts
5. **Caractéristiques du projet :**
 - 5.1 **Nature du projet :** conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts.
 - 5.2 **Objectif global :**
 - ☉ Contribuer à la réhabilitation des écosystèmes dans la forêt classée de Mpal.
 - 5.3 **Objectifs spécifiques :**
 - ☉ OS 1 : rendre visible les limites de la forêt classée de Mpal ;
 - ☉ OS 2 : mettre en place un système de gestion durable au niveau de la forêt classée;
 - ☉ OS 3 : réduire la pression sur les ressources sylvopastorales ;
 - ☉ OS 4 : promouvoir des moyens d'existence durable au profit des populations.
6. **Activités prévues :**
 - ☉ Installation de bornes et de pancartes ;
 - ☉ Ouverture de pare-feu ;
 - ☉ Plantation d'enrichissement ;
 - ☉ Mise en défens et semis direct ;

- Appui au fonctionnement des comités de surveillance ;
- Organisation de fora dans les villages environnants ;
- Organisation de conférence sur la protection de la forêt classée en partenariat du service technique des Eaux et Forêts ;
- Acquisition de fourneaux économiques ;
- Acquisition de lampes solaires ;
- Renforcement de capacité des bénéficiaires sur les techniques de pépinières et de repiquages ;
- Acquisition de semence et d'engrais ;
- Achat de matériels agricoles.

7. **Résultats attendus :**

- Les limites de la forêt classée sont matérialisées ;
- Le braconnage, les coupes illicites et la carbonisation est atténué ;
- Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la protection de la forêt classée ;
- La consommation du bois de chauffe est réduite ;
- Une source d'énergie alternative au bois de chauffe est promue ;
- Les revenus des populations sont améliorés grâce au développement de l'agriculture (maraîchage).

8. **Indicateurs de résultats :**

- 40 bornes ;
- 80 km de pare feu périmétral ;
- 40 pancartes ;
- 15.000 pieds plantés et entretenus ;
- 80 ha mis en défens ;
- Achat de 20 kg de semence forestière ;
- Existence d'un comité de suivi ;
- Visite régulière tous les 3 mois ;
- 10 fora tenus à raison de un/village ;
- Organisation de conférence publique.

9. **Partenaires :**

- PMF/FEM
- GIE THIAGNALDE DE MPAL
- SERVICES ETATIQUES

10. **Financement :** (FCFA)

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| • Montant sollicité auprès du PMF FEM | 21.229.225F |
| • Participation de l'organisation : | 21.229.225F |
| • Coût total du projet : | 42.458.450F |

11. **Durée du projet :** 2 ans.

Elaboration du document de la 6^{ème} phase Opérationnelle du PMF/FEM

Guide d'entretien

* AIRES PROTEGEES

Comment le PMF peut-il contribuer au renforcement de la gestion des aires protégées du site choisi et de sa périphérie ?

*Preuve en charge communautaire
Reif. des Capet*

Comment le PMF peut-il contribuer à la mise en œuvre de l'initiative de soutien mondial aux Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) ?

* CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Comment le PMF/FEM contribue à la lutte contre les changements climatiques ?

ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED) *x*

C'est un mécanisme de durabilité à travers des activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement, des activités de conservation)

Que pensez-vous du Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED) ?

Quelles sont les améliorations à apporter à ce fonds (FAED) ?

Quelles sont les principales difficultés auxquelles le FAED est confrontées ?

Que pensez-vous de la capacitation des Organisations Communautaires de Base (OCB) dans la gestion des fonds du FAED

Que pensez-vous des Activités Génératrices de Revenus (AGR) choisies par les bénéficiaires du FAED ?

(rentabilité et prise en compte de l'environnement)

*Model par la
- Appl. communautaire
- Sout. ?*

*le format et le style vidéo
sont à revoir*

* PARTENARIAT ET COMMUNICATION, DIFFUSION

Quel partenariat le PMF/FEM doit-il établir dans la rédaction des projets de développement ?

Quel partenariat le PMF/FEM doit-il établir dans la mise en œuvre des projets ?

Quel partenariat le PMF/FEM doit-il établir dans le cofinancement des projets ?

Quel partenariat le PMF/FEM doit-il établir sur les questions de genre et en particulier les organisations communautaires des femmes ?

*C&D-PLCP
PROMES
PISES
PASNEEG*

✕ Que peut faire le PMF/FEM pour une augmentation de la taille des parcelles octroyées aux OCB des femmes par les collectivités locales ?

✕ Comment le PMF/FEM peut-il améliorer la prise en compte du genre ?

(Amélioration par l'implication des jeunes (filles et garçons) dans les projets PMF/FEM...)

Comment développer un réseau d'échanges de protection de l'environnement mondial ?

(supports numériques).

(Obligation, dans chaque projet, de création d'un site web de l'OCB bénéficiaire)

[Quelle stratégie le PMF doit-il mettre en œuvre pour le transfert d'expériences et la démultiplication des résultats pendant la PO6 ?]

Quelle stratégie le PMF doit-il mettre en œuvre pour avoir de bons résultats dans l'Information et la sensibilisation des populations de la périphérie des aires protégées sur les polluants organiques persistants et le plastique ?

✕ Que doit faire le PMF/FEM pour améliorer son intervention dans la lutte contre la dégradation des terres notamment dans les systèmes de production agrosylvopastorale ?

DURABILITE

Que sont devenus les résultats des projets des PO 3 et 4 ?

Que sont devenues les activités qui devaient se poursuivre (projets PO 3 et 4) ?

Quels sont les principaux résultats obtenus par le PMF dans le domaine de la durabilité (pérennisation des résultats, poursuite des activités après le projet) ?

Que doit faire le PMF/FEM pour améliorer son mécanisme de durabilité ?

Comment percevez-vous le FAED en tant que mécanisme de durabilité ?

(Utilisations de ce fonds, relation FAED et protection de l'environnement...).

CONTRIBUTION AUX AVANTAGES DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Quels sont les avantages directs que le PMF/FEM a eus ?

Quels sont les avantages indirects que le PMF/FEM a eus ?

PERCEPTION GLOBALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT DU FEM

Quelle est votre perception du PMF ?

Quelles sont les recommandations que vous formulez pour la Phase Opérationnelle 6,